

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Objet de la Délibération
n°20221215-166

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

-PERSONNEL :MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} FEVRIER 2023

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs ainsi à compter du 1^{er} février 2023 :

Service Administratif

- 1 Attaché Principal
- 1 Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe
- 2 Adjoints Administratifs Principaux de 2^{ème} Classe
- 3 Adjoints Administratifs Territoriaux

temps complet
temps complet
temps complet
temps complet

Service bibliothèque

- 1 Agent territorial du Patrimoine Principal de 1^{ère} Classe

temps non complet (30h)

Service Technique

- 1 technicien territorial
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe
- 1 Adjoint Technique Territorial

temps complet
temps complet
temps complet
temps complet
temps complet

Service Ecole et accueil périscolaire

- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe
- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe
- 1 Agent territorial spécialisé Principal des écoles Maternelles de 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe
- 1 adjoint technique territorial
- 1 adjoint technique territorial
- 1 agent permanent en CDI

temps non complet (28h)
temps non complet (22h30mn)
temps complet

temps complet
temps non complet (32h)
temps non complet (32h)
temps non complet (30h30mn)
temps non complet (15h)

Le Conseil Municipal donne son accord.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits,
Le Maire, Eric MOISAN



[Signature]

